

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 de l'AIBM - Groupe français

Vendredi 5 septembre 2025, 14h-17h

Conservatoire de Boulogne-Billancourt

Le 5 septembre 2025, à 14 heures, les membres de l'AIBM - Groupe français se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

L'AG s'est déroulée au Conservatoire de Boulogne-Billancourt, 22 rue de la Belle-Feuille, à Boulogne-Billancourt.

Nombre total de personnes présentes : 13 dont 11 votants (8 institutions + 3 individuels)

Nombre de procurations : 11 (8 collectivités + 3 individuels)

Nombre total de votants : 22 (individuels + collectivités)

La présidente remercie :

- le directeur du Conservatoire, Jean-Luc Turret, Franceline et son responsable, Philippe Zimmer, pour l'accueil de l'Assemblée Générale au Conservatoire de Boulogne-Billancourt
- les membres du Conseil d'administration pour leur soutien et leur implication.

Décès de Christian Massault

Il y a trois mois, nous apprenions le décès de notre collègue Christian Massault, survenu le 1er juin 2025. Cette nouvelle a été accueillie avec beaucoup de tristesse et d'émotion.

Fidèle aux rendez-vous de l'AIBM, journées professionnelles et congrès internationaux pendant de nombreuses années, Christian a continué à soutenir notre association après son départ à la retraite.

Son engagement, sa générosité et son énergie ont marqué les collègues qui ont eu la chance de le rencontrer. Sa disparition a touché toute la communauté des bibliothécaires musicaux.

L'AIBM s'est associée à la peine de ses proches.

Nous n'oublierons pas Christian.

L'ordre du jour est annoncé par la présidente :

- Rapport moral pour l'année 2024
- Rapport financier pour l'année 2024 + rectificatif rapport financier 2023
- Adhésion : nouveaux tarifs pour l'année 2027 / mise en place d'un tarif réduit étudiant
- Nouvelles internationales
- Informations et projets du Groupe français
- Questions diverses

Elections au Conseil d'administration

Conformément aux statuts de l'Association, le Conseil d'Administration est composé de 8 à 12 membres élus pour un mandat de trois ans. Le CA, renouvelé lors de l'AG 2023, compte actuellement 10 membres élus.

Tout membre actif peut être élu membre du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale, même s'il n'est pas présent lors de l'AG.

Les élections pour les deux places vacantes au Conseil d'administration auront lieu une fois l'ordre du jour épuisé.

Le nom du candidat et sa profession de foi ont été adressés à chacun des membres par courriel.

Vote par procuration : chaque membre présent à l'Assemblée ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

A l'issue de l'Assemblée générale, sera accueilli Jean-Paul Secher, qui présentera la maison d'édition Artchipel dont il est le fondateur et échangera avec les membres présents sur son métier d'éditeur.

RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2024

Il a été fait lecture du rapport moral.

Rapport moral pour l'année 2024 par Isabelle Gauchet Doris, présidente

• Assemblée Générale, Conseil d'Administration

L'AIBM - Groupe français a organisé son Assemblée générale le vendredi 8 juillet 2024 à la médiathèque Hector Berlioz, Conservatoire de Paris, où nous avons été accueillis par son directeur, Pascal Leray.

17 membres présents ; 8 pouvoirs ; nombre total de votants : 25 (10 membres individuels + 15 collectivités)

A noter, un nouveau montant des adhésions a été voté :

- pour 2025 : 83 € collectivité / 39 € adhésion individuelle
- Pour 2026 : 90 € collectivité / 40 € adhésion individuelle

A l'issue de l'AG, nous avons accueilli Nicolas Frize, fondateur des Musiques de la Boulangère, structure de création, production, formation et diffusion musicales. Sa présentation a porté plus particulièrement sur le Studio du Temps, un dispositif qu'il a créé à la maison centrale de Saint-Maur (près de Châteauroux), pour la numérisation des archives sonores. Un projet extraordinaire conçu en lien avec l'institution pénitentiaire, pour les détenus, et une passionnante expérience humaine et professionnelle qui s'est poursuivie pendant 34 ans mais dont la survie était alors malheureusement menacée.

Nicolas Frize a évoqué à la fois l'aspect humain et l'aspect technique de cette expérience, qui s'appuie sur le triptyque formation-travail-crédation. Bien au-delà de la réinsertion, son ambition est de « desserrer le carcéral, de dénouer l'enfermement », de donner aux détenus le goût d'une relation normalisée.

Une visite de la médiathèque Hector Berlioz a été proposée après la pause déjeuner.

Conseil d'administration élu en 2023 :

Le Conseil d'administration élu en 2023 pour trois ans compte 10 membres :

Nathalie Castinel (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)
Cécile Ciesla (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)
Agathe Courtin (Orchestre national des pays de la Loire, Angers / Nantes)
Julie Devanz-Fiorini (Bibliothèque nationale de France, Paris)
Isabelle Gauchet Doris (Maison de la Musique Contemporaine, Paris)
Sébastien Gaudelus (Bibliothèque nationale de France, Paris)
Franceline Germonte (Conservatoire à Rayonnement Régional, Boulogne-Billancourt)
Linda Humphreys (Conservatoire de Strasbourg)
Agnès Simon-Reecht (Bibliothèque nationale de France, Paris)
Thomas Vernet (Bibliothèque Musicale La Grange-Fleuret, Paris ; Bibliothèque François Lang, fondation Royaumont)

Bureau constitué en 2023

Le bureau actuel se compose de :

Présidente : Isabelle Gauchet Doris
Vice-présidentes : Agnès Simon-Reecht, Julie Devanz-Fiorini, Linda Humphreys
Secrétaire : Nathalie Castinel
Secrétaire adjointe : Cécile Ciesla
Trésorier : Thomas Vernet
Trésorier adjoint : Sébastien Gaudelus

● Adhérents 2024

En 2024, la branche française compte **42 membres** :

- 25 collectivités adhérentes
- 16 membres individuels
- 1 membre honoraire

=> En augmentation par rapport à 2023 (**32 membres** : 19 collectivités et 13 membres individuels)

● Réunions du Conseil d'Administration

Le CA s'est réuni 4 fois en 2024 (31 mai, 8 juillet à la suite de l'AG, 6 septembre et 18 octobre), notamment pour la mise en place d'une bourse pour le congrès international à Stellenbosch, l'organisation d'un atelier sur la conservation des partitions etc.

Des points en bureau resserré ont également eu lieu régulièrement.

● Bourse IAML Stellenbosch 2024

Pour le congrès IAML 2024, qui a eu lieu à Stellenbosch (Afrique du Sud), l'AIBM - Groupe français a renouvelé son dispositif de bourse pour encourager la participation de collègues au congrès international.

Une seule candidature a été reçue, celle de Pascal Leray. La bourse (d'un montant de 1500 €) lui a permis de participer à ce premier congrès IAML sur le continent africain, dont il est revenu très enthousiaste. 75 % de la bourse ont été versés avant le congrès, les 25 % après la remise et la validation de son compte rendu. Celui-ci a été publié sur le site de l'AIBM.

- **Lobbying Unesco pour une journée internationale des bibliothèques et archives musicales**

7 signatures ont été collectées fin 2024, une 8e début février 2025 :

- Centre de Musique Baroque de Versailles
- Conservatoire de Boulogne-Billancourt
- Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux
- Orchestre national d'Île-de-France
- Conservatoire de Versailles
- Opéra national de Paris
- Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon
- François-Xavier Szymczak, producteur sur France Musique

La lettre signée a été envoyée à l'UNESCO en février 2025, par courriel et courriel postal, avec copie à Pia Shekhter, qui pilote cette initiative au sein de IAML.

- **Rencontres professionnelles**

- **Rendez-vous en ligne « Echos de Stellenbosch, retour sur le congrès IAML 2024 » - Vendredi 12 juillet 2024**

Session en ligne ouvert à tous

Programme :

- une restitution de la communication proposée le 25 juin dans le cadre de la session « People of the Library » :
- « *Crossed views on contemporary music collections: a day-to-day collaboration by documentalists, librarians and archivists* » | Pascal Leray et Isabelle Gauchet Doris
- un retour sur la session de travail de la section « *Broadcasting and Orchestra libraries* » du 26 juin, à laquelle ont pu participer en visio nos collègues Agathe Courtin et Linda Humphreys | Linda Humphreys
- *Un aperçu du congrès de Stellenbosch* | Pascal Leray

Un temps d'échange a également eu lieu avec les participants.

- **Atelier Conservation des partitions – 7 octobre 2024 – BnF, site Richelieu**

Cette proposition résultait des besoins exprimés lors de la journée professionnelle 2023 : besoins de formation et d'échange de bonnes pratiques sur les questions de conservation.

Il a pu être organisé grâce à la collaboration de la BnF : l'atelier a été piloté par Agnès Simon-Reecht, alors cheffe du service conservation au département de la Musique de la BnF, et sa collègue Marie Davant.

Plutôt que de dispenser une formation théorique, il s'agissait de partir de quelques cas pratiques pour exposer des grandes règles de conservation et échanger sur les pratiques, outils, prestataires...

L'accent a été mis sur la conservation préventive et sur les fonds patrimoniaux.

La session du matin a porté sur :

1/ Les dégradations mécaniques, chimiques et biologiques : formation.

Cas pratique : quelles sont les actions de conservation préventive quand vous recevez un don ?

2/ Focus sur le conditionnement et la reliure.

La session de l'après-midi :

Cas pratiques sur les petites réparations et le dépoussiérage (animé par Tatiana Bordas, du département de la Musique)

Cet atelier était réservé aux adhérents et limité à 15 personnes.

Du fait de son succès, quelques demandes d'inscription n'ont pu être confirmées.

Profil des participants : bibliothèques de conservatoire (6), bibliothèque d'orchestre (2), bibliothèques spécialisées / de recherche (5), documentation musicale (2)

Cette Assemblée générale se tenant tard dans l'année, je rappelle aussi deux événements qui ont déjà eu lieu sur 2025 et qui seront repris plus en détail dans le rapport 2025 :

2 avril 2025 : visite du Studio du Temps à la Maison centrale de Saint-Maur

19 juin 2025 : visite des collections de Radio France

À l'issue de la lecture du rapport moral, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 2024 + RECTIFICATIF RAPPORT FINANCIER 2023

Il a été fait lecture du rapport financier par Thomas Vernet.

AIBM - Groupe français | Rapport financier pour l'année 2024

établi par Thomas Vernet – trésorier
et Sébastien Gaudelus – trésorier adjoint

/// Recettes pour l'année 2024

/// Adhésions

	2024
Collectivités	25
Individuelles	16
Total	41

+ 1 membre honoraire, soit un total de **42 membres**.

Cotisations collectivités : 1875 euros (soit 25 x 75 euros) - Factures déposées sur CHORUS

Cotisations individuelles : 608 euros (soit 16 x 38 euros) décomposés comme suit :

HELLO ASSO : 570 euros

Chèque : 38 euros

Total Cotisations (collectivités + individuelles) : 2483 euros

L'année 2024 montre une augmentation des adhésions collectivités.

/// AUTRES RECETTES

Don à l'association : **200 euros**

Intérêts créditeurs livret A Société générale : **540,61 euros**

Le total des recettes de l'année 2024 se monte à **3223,61 euros**.

/// Dépenses pour l'année 2024

L'ensemble des dépenses pour l'année 2024 se répartit comme suit :

- **Avance sur le reversement des cotisations 2024 à IAML : 1500 euros**

[Le total du reversement à IAML est de **2181,60 euros**, répartis comme suit :

1580 euros pour les collectivités [25 x 63,20]

601,60 euros pour les individuels [16 x 37,60]

=> Reste à verser en 2025 au titre de l'année 2024 : 681,60 euros]

- **Assurance : 237,43 euros**

- MAIF : 237,43 euros

- **Site web : 76,16 euros**

- OVH : 47,38 euros

- GANDI.NET : 28,78 euros

- **Bourses Congrès IAML : 1425 euros**

- Bourse congrès 2023 reliquat (P. Leray) : 300 euros

- Bourse congrès 2024 (P. Leray) (75% du montant alloué) : 1125 euros

- **Remboursements divers : 247,47 euros**

- Frais de voyage CA : 141 euros
- Plante (JP 23) : 39 euros
- Atelier BnF 2024 : 67,47 euros

TOTAL DES DEPENSES 2024 : 3486,06 euros

RESULTAT 2024 : - 262,45 €

Ce résultat négatif a été comblé par les réserves de l'association.

///Comptes

Compte CCP La banque postale (compte courant)

Solde au 28/12/2024 : **14 420,78 euros**

Compte d'administration Société Générale (compte courant)

Solde au 31/12/2024 : **2843,07 euros**

Livret A Société Générale

Les intérêts créditeurs du 01/01/2023 au 31/12/2023 s'élèvent à **540,61 euros**.

Le solde du livret A au 31/12/2024 s'élève à **17 632,68 euros**

Total de la réserve financière de l'AIBM - Groupe français au 31/12/2024 : **34 896,53 euros**

RECTIFICATIF RAPPORT FINANCIER 2023

///Comptes

Compte CCP La Banque Postale (compte courant)

Solde au 28/12/2023 : **14 420,78 euros**

Compte d'administration Société Générale (compte courant)

Solde au 31/12/2023 : **817,35 euros**

Livret A Société Générale

Le solde du livret A au 31/12/2023 s'élève à ~~19 107,85 euros~~ **19 717,07 euros** dont ~~340,06 euros~~ **609,22 euros** d'intérêt sur l'exercice 2022 et versés en début d'année.

Le total de la réserve financière du groupe français de l'AIBM au 31/12/2023 s'élève à ~~34 345,98 euros~~ **34955,20 euros**.

Après lecture du rapport financier, le trésorier signale que la clôture du compte domicilié à La Banque Postale et le rapatriement du solde de ce compte sur celui domicilié à la Société Générale restent à faire.

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier à l'unanimité.

ADHESION : NOUVEAUX TARIFS POUR L'ANNEE 2027 / MISE EN PLACE D'UN TARIF REDUIT ETUDIANT

Le montant fixé par IAML augmente régulièrement.

80% du montant de l'adhésion fixé par IAML est reversé à l'association par ses branches nationales.
Le montant de l'adhésion appliqué par le groupe français a été révisé lors de l'AG 2024 pour les années 2025 et 2026.

Pour rappel, montants 2025 et 2026 votés à l'AG 2024

	2025	Collectivité (€)	Individuelle (€)
	AIBM	83	39
Après déduction part IAML	Solde AIBM	+ 15,40	- 0,60
	IAML	84,50 (67,60 à reverser)	49,50 (39,60 à reverser)

	2026	Collectivité (€)	Individuelle (€)
	AIBM	90	40
Après déduction part IAML	Solde AIBM	+ 18	- 0,40
	IAML	90 (72 à reverser)	50,50 (40,40 à reverser)

■ Révision du montant de la cotisation pour l'année 2027

Cotisation IAML votée lors de la dernière AG (Salzbourg 2025) : 95 € collectivité / 51,50 € individuelle

Proposition AIBM France pour 2027

	2027	Collectivité (€)	Individuelle (€)
	AIBM	95	42
Après déduction part IAML	Solde AIBM	+ 19	+ 0,80
	IAML	95 (76 à reverser)	51,50 (41,20 à reverser)

Le nouveau montant de la cotisation pour 2027 est adopté à l'unanimité des votants.

■ Adhésion à tarif réduit pour les étudiants

Comme annoncé lors de notre AG 2024, un tarif réduit pour les étudiants a été proposé au vote de l'AG 2025 à Salzbourg pour une application en 2026. Ce tarif réduit concerne l'adhésion individuelle, et la réduction ne peut dépasser 50% du montant de celle-ci.

Ce dispositif est à mettre en place par les branches nationales.

*L'Assemblée générale s'accorde à l'unanimité sur une réduction de 50%, soit un tarif de **20 € pour 2026** et **21 € pour 2027**.*

Remarque : dans les statuts du Groupe français, il est fait mention des ressources de l'association (article 5) mais aucune information ne figure sur le reversement d'une partie des cotisations à IAML (80% du montant de la cotisation IAML).

Cette information pourrait être indiquée sur le site web de l'AIBM (cf. sur le site de IAML : [How to form a national branch | IAML](#)).

A noter, le montant de l'adhésion doit être mis à jour dans le règlement intérieur de l'association.

NOUVELLES INTERNATIONALES

▪ **Congrès IAML Salzbourg 2025**

Le 74e congrès IAML 2025 a eu lieu à Salzbourg, ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et lieu de naissance de Wolfgang Amadeus Mozart. Il s'est déroulé du 6 au 11 juillet, essentiellement sur le site de l'Université Unipark Nonntal. Site web du congrès : iaml2025.at

Le congrès a été un succès en terme de fréquentation. La France était bien représentée. 4 membres du CA étaient présents, dont Agathe Courtin, bénéficiaire d'une bourse IAML.

Un programme varié de conférences, réunions de travail et tables rondes, qui à la fois ont mis l'accent sur l'importance scientifique et culturelle des institutions musicales et aussi sur les futurs développements et innovations dans notre secteur (projets de numérisation, intelligence artificielle...)

L'Assemblée Générale de IAML s'est tenue en format mixte, sur place et visio, en 2 parties.

A noter, la première session plénière de nos prochaines journées professionnelles sera consacrée à un retour sur le congrès : lundi 20 octobre 2025 à Strasbourg.

▪ **Libraries in Music Teaching Institutions Section - Section présidée par Carla Williams (USA, Ohio University, Athens)**

Le groupe de travail s'est réuni le 10 juillet. Ont participé à cette réunion Marco Lo Cascio (représentant la France), ainsi que Nathalie Castinel et Linda Humphreys.

Le sujet était la création du « E-scores project group » mené par Houman Behzadi (Université McGill). L'objet du groupe porte sur les droits de distribution des partitions numériques dans les conservatoires dans un contexte international.

▪ **Fontes**

Nathalie Castinel était présente à la réunion du board.

A noter, les articles français pour la revue ainsi que les recensions d'ouvrages français sont toujours et encore sollicités (de préférence en anglais).

Nathalie a relayé au board une proposition émanant d'une enseignante : à savoir que des recensions

soient faites par des étudiants du CNSMD Lyon en Master 2 supervisés par cette enseignante. Cette proposition a été très bien accueillie par le board et acceptée après vérification du CV de l'enseignante. Nathalie a également proposé de relayer, via la framaliste du groupe français, l'appel à contributions pour la rubrique « Briefs/Feuilletons » de Fontes (« annonces concernant des acquisitions importantes, des dons, des subventions, des actualités dans le secteur musical, des réunions à venir, des appels à communications ou tout autre sujet susceptible de figurer dans la rubrique « Briefs/Feuilletons »).

▪ **Section « Broadcasting and Orchestra Libraries » - Section présidée par Enrique Monfort Sánchez (Espagne, Orchestre de Valence)**

Agathe Courtin a participé à la session de travail. Elle a fait une courte présentation du projet en cours de charte des bonnes pratiques entre orchestres et éditeurs de musique, encadrant la location des partitions d'orchestre. A noter, il n'y a pas à ce jour d'initiative équivalente dans les autres branches nationales. En projet, l'organisation de 1 à 2 séances par an, en visio, ouvertes à tous.

▪ **Prochains congrès**

2026 : Thessalonique, Grèce du 28 juin au 3 juillet

L'appel à communication est ouvert. La date limite pour envoyer une proposition est fixée au 14 novembre. Le programme préliminaire sera mis en ligne courant février 2026.

2027 : Toronto, Canada

A noter, ce congrès est proposé en format hybride.

INFORMATIONS ET PROJETS DU GROUPE FRANÇAIS

▪ **Journées professionnelles 2025 - Strasbourg, 20 et 21 octobre**

[Programme](#) :

2 sessions plénières (lundi matin et mardi matin) ; choix entre deux sessions les après-midi.

Date limite d'inscription : **1^{er} octobre**

Attention, semaine parlementaire, réserver son hôtel dès que possible.

▪ **Atelier Conservation des documents sonores**

En collaboration avec le département Son, vidéo, multimedia de la BnF (Camille Ceysson, nouvelle cheffe du service conservation)

Fin janvier 2026 (date à confirmer : 19, 23, 26 ou 30) – BnF, site François Mitterrand

L'atelier comprendra également :

- une visite de la collection Charles Cros
- une présentation des collections du service son couplée à une visite des magasins.

Il sera limité à 20 personnes.

▪ **Enquête BnF/AIBM**

L'AIBM a été sollicitée en juin par le Département des métadonnées de la BnF pour participer à un projet d'enquête sur les usages d'Intermarc et la récupération des données.

Le contexte est celui de la transition bibliographique. La BnF est la première bibliothèque dans le monde à changer de format de manière aussi radicale.

Objectifs de l'enquête :

- Connaître les besoins des collègues de la communauté des bibliothèques musicales
- Évaluer l'utilisation d'Intermarc
- Savoir s'il y a des demandes d'évolutions du format UNIMARC à porter via le CfU.

Le questionnaire est en cours de finalisation. Il doit ensuite être mis en forme dans le logiciel utilisé par la BnF, puis testé (octobre). L'AIBM assurera sa diffusion via sa framaliste notamment, a priori entre novembre et décembre. La restitution se ferait alors début 2026.

▪ Liste de discussion et réseaux sociaux

- La liste **framaliste aibm-france** continue à être active : elle compte à ce jour **101 abonnés**.
- **Facebook** : 97 « amis » pour le compte et 202 followers pour la page fb - alimenté notamment pendant le congrès de Salzbourg
- **Twitter/X** n'est plus utilisé par la branche française (en cohérence avec la décision de IAML, qui de son côté a fait le choix de Bluesky).

▪ Refonte du site web

Le travail d'analyse des besoins et de rédaction d'un cahier des charges s'est poursuivi. Le cahier des charges a été transmis au printemps au prestataire e-nuksuk. Depuis, nous étions en attente car celui-ci démarre une reconversion professionnelle et n'était pas sûr de pouvoir répondre. Mais il vient de reprendre contact et nous avons eu un échange en visio très constructif ce mercredi. Quelques points nécessitent d'être précisés pour qu'il puisse faire une proposition la plus précise possible, dans notre cadre budgétaire contraint.

=> **L'objectif est de relancer le groupe de travail dédié à la refonte du site web.**

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions. **L'ordre du jour est épuisé.**

ELECTIONS

L'ordre du jour étant épuisé, il est procédé à l'élection pour les places vacantes à pourvoir au sein du Conseil d'Administration.

Est candidat au Conseil d'Administration :

Marco LO CASCIO - Centre de musique baroque de Versailles

Marco Lo Cascio est élu à l'unanimité des votants.

Conseil d'administration 2025

Le Conseil d'administration compte désormais 11 membres :

Nathalie Castinel (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)

Cécile Ciesla (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon)

Agathe Courtin (Orchestre national des pays de la Loire, Angers / Nantes)

Julie Devanz-Fiorini (Bibliothèque nationale de France, Paris)

Isabelle Gauchet Doris (Maison de la Musique Contemporaine, Paris)

Sébastien Gaudelus (Bibliothèque nationale de France, Paris)

Franceline Germonte (Conservatoire à Rayonnement Régional, Boulogne-Billancourt)

Linda Humphreys (Conservatoire de Strasbourg)

Marco Lo Cascio (Centre de musique baroque de Versailles)

Agnès Simon-Reecht (Bibliothèque nationale de France, Paris)

Thomas Vernet (Bibliothèque Musicale La Grange-Fleuret, Paris ; Bibliothèque François Lang, fondation Royaumont)

Par ailleurs, la démission de Cécile Ciesla de son poste de secrétaire adjointe est entérinée.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration se réunira pour procéder à l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle secrétaire adjoint·e.

L'Assemblée générale accueille Jean-Paul Secher, qui présente les éditions Artchipel et la manière dont il conçoit son métier d'éditeur.

La séance est levée à 17h. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

À Paris, le 5 décembre 2025

La présidente de séance
Isabelle Gauchet Doris



La secrétaire de séance
Agathe Courtin

